

Urgence à l'École Hôtelière de Paris - Lycée Jean Drouant : Mobilisation pour le Maintien de l'Excellence

L'École Hôtelière de Paris - Lycée Jean Drouant, établissement public reconnu pour son excellence dans la formation en hôtellerie et restauration depuis 1936, fait face aujourd'hui à une difficulté majeure. Malgré une autorisation d'occuper les locaux actuels dans le 17^{ème} arrondissement jusqu'en 2032, un accord récemment conclu entre l'APHRL (le propriétaire), la Région Île-de-France, et le Rectorat de Paris précipite le déménagement d'une partie importante de l'école dès 2025 sur un site « tampon » dans le 15^{ème} arrondissement. Cette situation est d'autant plus problématique que les nouveaux locaux qui accueilleront l'établissement à terme ne seront prêts qu'en 2027.

Cette décision oblige à disperser les activités d'enseignement entre deux sites, dans les 15^e et 17^e arrondissements de Paris, pendant au moins deux ans. Une telle séparation géographique met gravement en péril la qualité de notre enseignement, essentielle à la réputation de notre établissement.

Nous demandons avec force la réouverture des discussions avec l'APHRL. L'objectif est clair : repousser le départ jusqu'à l'achèvement des nouveaux bâtiments, prévu pour 2027, pour ne pas compromettre le déroulement et la qualité de nos formations, tout en libérant le site historique 5 ans avant la fin de la convention d'occupation.

Dans cette optique, nous appelons toute la communauté éducative et les soutiens de l'École Hôtelière de Paris - Lycée Jean Drouant à nous rejoindre lors d'une marche vers les bureaux de la Région Île-de-France au départ du site historique rue Médéric, le mercredi 27 mars à 8h30. Il est crucial que la région et l'académie soutiennent notre mission éducative du secteur public et reconnaissent l'importance de préserver l'excellence de la formation proposée par le secteur public.